



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

## Quatorzième session

Rome (Italie), 1-5 avril 2019

Résumé du rapport 2018 du Groupe de la planification stratégique

Point 8.1 de l'ordre du jour

Document établi par le Secrétariat de la CIPV

1. Le Groupe de la planification stratégique a tenu sa réunion au Siège de la FAO (Rome) du 9 au 11 octobre 2018, en présence de plus de 41 participants.
2. La réunion appelle l'attention de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) sur plusieurs points essentiels et un certain nombre de recommandations particulières formulées par le Groupe sont inscrits à l'ordre du jour de la CMP et traités dans des documents de la Commission.
3. Sur le Cadre stratégique pour 2020-2030, le Groupe de la planification stratégique a pris connaissance des résultats de la consultation officielle entre les parties contractantes, qui s'est déroulée en 2018. Il a été noté que les parties contractantes et les partenaires avaient manifesté un vif intérêt pour le Cadre, attesté par les 850 observations reçues, qui ont été examinées par les rédacteurs. Le Groupe de la planification stratégique a donc proposé i) d'inclure les études de cas traitant des ravageurs à fort impact et montrant des situations où la communauté de la CIPV a fait avancer les choses, ii) de rééditer et de reformuler certaines sections, iii) d'élaborer et d'incorporer dans le document une page résumant l'essentiel du cadre, à l'intention des ministres et autres responsables. Le Groupe de la planification stratégique a décidé que la version finale du Cadre serait soumise à la CMP, pour approbation, à sa quatorzième session (2019) avant d'être présentée à la CMP à sa quinzième session (2020), en vue de son adoption définitive.
4. Des informations actualisées ont été fournies au Groupe de la planification stratégique sur les mesures prises et le calendrier défini en vue de la proclamation de l'Année internationale de la santé des végétaux, au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies et de sa Deuxième Commission. Le Groupe de la planification stratégique a été informé qu'un programme d'activités et un budget avaient été définis par le Comité directeur de l'Année internationale de la santé des végétaux, ainsi qu'une

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*



stratégie relative aux prochaines étapes, comprenant la création d'un Comité directeur de l'Année internationale, placé sous l'égide de la FAO, et l'organisation de la Conférence internationale sur la santé des végétaux en 2020.

5. S'agissant de cette dernière, la République de Corée a annoncé son soutien et recherche des financements pour favoriser la participation des parties contractantes d'Asie. L'Indonésie appuie le programme d'activités de l'Année internationale de la santé des végétaux, la Conférence internationale sur la santé des végétaux et œuvrera à la mise en place d'un programme national.

6. Le Groupe de la planification stratégique recommande aux parties contractantes de créer des comités nationaux de l'Année internationale de la santé des végétaux et de commencer à mobiliser des ressources et des partenaires. Une réunion de coordination, prévue le 6 avril, rassemblera tous les partenaires dans le but d'élaborer le calendrier de l'Année internationale et de faire connaître leurs programmes.

7. Cela étant, ce succès est principalement à mettre au compte de deux bénéficiaires: le Gouvernement finlandais et M. Ralf Lopian, ancien président de la CMP. Il convient également de saluer les efforts du Comité directeur de la CIPV chargé de l'Année internationale de la santé des végétaux et du Secrétariat de la CIPV. J'invite les membres de la CMP à les remercier chaleureusement de leur aide précieuse.

8. À sa réunion d'octobre 2018, le groupe de réflexion sur les normes portant spécifiquement sur des marchandises et des filières a défini la valeur stratégique et la vocation des normes portant spécifiquement sur des marchandises et des filières et a déterminé des principes et des critères à l'appui de leur élaboration et de leur utilisation, avec des exemples concrets. Le groupe de réflexion a également évalué les processus utilisés pour élaborer ces normes. Le Groupe de la planification stratégique a appuyé les principes et critères proposés ainsi que les processus de gouvernance mis au point par le groupe de réflexion et a recommandé au Bureau de poursuivre cette tâche, en la considérant comme prioritaire, et de produire les informations pertinentes d'ici à la quatorzième session de la CMP (2019).

9. Les questions relatives à la facilitation des échanges ont été examinées au regard du plan d'action pour la facilitation des échanges et du plan quinquennal sur ePhyto. Le Groupe de la planification stratégique a reçu des informations actualisées sur le plan d'action de la CIPV relatif à la facilitation des échanges et, à cet égard, des préoccupations ont été exprimées au sujet des ressources et du renforcement des capacités nécessaires dans les pays en développement. Le Groupe de la planification stratégique a décidé de proposer, pour adoption, le Plan d'action pour la facilitation des échanges à la CMP, à sa quatorzième session (2019).

10. Le projet ePhyto a établi la plateforme, qui regroupe 18 pays. Il faut toutefois entre 500 000 et 700 000 USD par an environ pour assurer son fonctionnement et pour renforcer les capacités et mettre en œuvre le système internet générique. Un plan stratégique quinquennal pour ePhyto a été présenté au Groupe de la planification stratégique. Ce plan préconise la création d'un mécanisme durable de financement au sein de la communauté de la CIPV. Le Groupe de la planification stratégique a décidé de présenter le plan quinquennal ePhyto à la CMP à sa quatorzième session (2019), pour approbation.

11. Le Groupe de la planification stratégique a examiné les nouveaux enjeux relatifs la santé des végétaux, y compris les ravageurs d'apparition récente, la résistance aux antimicrobiens et la légionnaire d'automne. D'emblée, le Groupe de la planification stratégique a estimé qu'il convenait de préciser ce qu'est une urgence dans le contexte des activités que mène la CIPV. Un projet de document sur le concept d'urgence dans le contexte de la CIPV a été présenté et examiné. Le Groupe de la planification stratégique a décidé de le mettre à jour et de le présenter à la CMP à sa quatorzième session (2019), pour un nouvel examen.

12. S'agissant des ravageurs d'apparition récente, il a été souligné que la communauté de la CIPV a pour vocation de prévenir leur présence et non d'intervenir directement, car il existe de nombreuses institutions chargées de lutter contre ces ravageurs. Le Groupe de la planification stratégique a toutefois suggéré que la communauté de la CIPV s'engage davantage lors des situations d'urgence en matière de santé des végétaux.

13. L'utilisation de produits antimicrobiens dans la lutte contre les ravageurs des végétaux augmente. Par conséquent, la communauté de la CIPV a besoin d'obtenir plus d'informations à ce sujet et de mieux définir le rôle qu'elle peut jouer dans l'aggravation de la résistance aux antimicrobiens. Le Groupe de la planification stratégique est convenu qu'un projet de document sur la résistance aux antimicrobiens serait présenté à la CMP à sa quatorzième session (2019), pour examen. En ce qui concerne la légionnaire d'automne, le Groupe de la planification stratégique a souligné que la FAO prenait des mesures pour soutenir les parties contractantes dans la lutte contre ce ravageur mais que le Secrétariat de la CIPV, dont la mission première est le partage des informations, pouvait jouer un rôle déterminant dans ce domaine et dans la fourniture de données techniques. Une coordination et une collaboration efficaces des ONPV et des ORGP, à leur niveau respectif et entre elles, peut aussi donner un élan important à la coopération. Enfin, il a été estimé que la FAO devrait mettre à profit les canaux du Secrétariat de la CIPV pour communiquer des informations relatives aux ravageurs d'apparition récente.

14. Les ressources financières du Secrétariat de la CIPV devenant rares, de nombreuses mesures visant à assurer un financement stable ont été déployées. À cet effet, le Groupe de la planification stratégique s'est penché sur plusieurs d'entre elles. Le Bureau, en coopération avec le Secrétariat de la CIPV, a demandé au Comité de l'agriculture de la FAO de soutenir ses efforts auprès de l'Organisation pour que celle-ci augmente les crédits alloués à la CIPV sur son budget ordinaire. En octobre 2018, le Comité de l'agriculture a recommandé que la FAO veille au financement durable du Secrétariat de la CIPV, notamment dans le cadre du budget ordinaire de l'Organisation.

15. Le Président de la CMP a présenté un projet de lettre à l'intention des ministres des parties contractantes de la CIPV pour les inviter à contribuer au Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV. Le Groupe de la planification stratégique est convenu que la lettre devrait être envoyée aux ministres par l'intermédiaire des points de contacts de la CIPV, avec copie aux représentants permanents des parties contractantes auprès de la FAO.

16. Le plan d'investissement quinquennal du Secrétariat de la CIPV a été examiné. Le Groupe de la planification stratégique a noté qu'il s'agissait d'un important document de plaidoyer et d'une bonne estimation des coûts de mise en œuvre du Cadre stratégique de la CIPV (2020-2030). Le Groupe de la planification stratégique a recommandé d'y ajouter un résumé montrant la portée du plan quinquennal, assorti d'une stratégie pour un financement durable, et de le soumettre à la CMP, à sa quatorzième session, afin qu'elle en prenne note.

17. La CMP est invitée à:

- 1) noter le Rapport 2018 du Groupe de la planification stratégique.